



## Annulation de commande par site internet

Par **marjorieg**, le **14/05/2012** à **09:38**

Bonjour,

j'ai passé une commande sur un site internet pour un lustre. j'ai effectué le règlement par carte bancaire. j'ai bien reçu la confirmation de ma commande.

En me rendant sur le site internet, je m'aperçois que ma commande a été annulée par le site internet sans aucune demande de ma part. il semblerait que le prix affiché par le site est été erroné.

Ont ils le droit, ou doivent ils me vendre le produit?  
comme en grande surface, s'ils font une erreur d'affichage de prix.

par avance merci